

Domme, le 7 mars 2019

**Objet : adhésion 2019 à l'association Lucien de Maleville (ALDM)**

Chers amis,

L'année 2018 a été marquée par trois étapes importantes dans l'action de notre association pour défendre et faire connaître l'œuvre de l'artiste-peintre Lucien de Maleville :

1/ **lancement du chantier d'archivage, conservation et valorisation** du fonds d'atelier de Lucien de Maleville - un typique atelier d'artiste de la première moitié du XXème siècle - ainsi que la gestion des droits de propriété intellectuelle autour de son œuvre ;

2/ **organisation de 10 journées portes ouvertes** de notre local permanent situé 9, rue Pontcarral dans la bastide royale de Domme - où l'association a établi son siège -, lieu d'accueil, d'animation et de valorisation.

3/ **refonte du site internet [lucienmaleville.org](http://lucienmaleville.org)** plus ergonomique et « design responsive », enrichi en reproductions d'œuvres et en informations sur l'artiste et l'association.

C'est un encouragement à poursuivre notre mission **reconnue d'intérêt général** dès 2013 pour mieux comprendre et donner à voir l'œuvre de Lucien de Maleville auprès d'un large public, et défendre sa place dans notre patrimoine artistique, historique et régional.

Pour cela, en 2019, l'association poursuit le travail de conservation préventive du fonds d'atelier et engage l'extension de son site internet qui accueillera par étape le « catalogue raisonné » de Lucien de Maleville en cours d'établissement, c'est-à-dire l'inventaire des œuvres complètes de l'artiste. Notre choix, fidèle à l'esprit de Lucien de Maleville, est de rendre ces informations accessibles à tous.

En adhérant ou en renouvelant votre adhésion en 2019, vous soutiendrez ces projets qui vous seront présentés lors de notre prochaine **Assemblée générale du 3 mai 2019 à 18h15** au [Château de Marqueyssac](#) 24 220 Vézac.

Espérant compter sur votre soutien, je vous prie de recevoir, chers amis, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

  
Olivia de MALEVILLE  
Présidente

Pièce jointe : bulletin d'adhésion 2019, **rescrit fiscal 2018 pour les anciens adhérents**.

Domme, le 7 mars 2019

**Objet : convocation à l'assemblée générale 2019 de l'association Lucien de Maleville**

Cher adhérent,

L'Assemblée générale ordinaire de l'association se tiendra le

**Vendredi 3 mai 2019 à 18h15** au Château de Marqueyssac, à Vézac (24) \*  
*salon panoramique / accueil à partir de 18h00*

Notre association y sera aimablement accueillie par Monsieur Kléber ROSSILLON, propriétaire.

Programme

18h00	Accueil dès la fermeture du château au public
18h15	Réunion de l'Assemblée générale <b>Projection</b> « Lucien de Maleville et la Vallée de la Dordogne à Marqueyssac, Feyrac et Beynac »
19h30-20h30	Apéritif dans les jardins/terrasse selon les conditions météo

Ordre du jour de la réunion : Rapport moral et rapport d'activités, Rapport financier 2018 et budget prévisionnel 2019, Programme d'activités 2019 et discussions, Élections au Conseil d'administration\*\*, Questions diverses.

Espérant compter sur votre participation, recevez, cher adhérent, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

  
Olivia de Maleville  
Présidente

\* accès sur inscription préalable uniquement en retournant le bulletin d'inscription et de cotisation 2019 avant le 24 avril.

\* Les mandats de Gilbert LAMOTHE, Bernard THAMIE et Olivia de MALEVILLE sont soumis à renouvellement et 2 sièges supplémentaires sont à pourvoir sur un total de 12. Les adhérents à jour de leur cotisation peuvent se porter candidats et sont invités à retourner le bulletin de candidature joint à la boîte postale de l'association d'ici au 24 avril 2019 dernier délai.

Pièces jointes : Pouvoir, bulletins d'inscription et de candidature au conseil d'administration.

A retourner à l'association Lucien de Maleville – BP 12 – 24250 Domme **avant le 24 avril 2019**

**POUVOIR**

Je soussigné(e).....  
donne pouvoir à....., membre de l'association Lucien de Maleville, de me représenter à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 3 mai 2019, et d'y prendre part à toutes délibérations.

Fait à .....le.....

Signature (précédée de la mention Bon pour pouvoir) :

**BULLETIN DE CANDIDATURE au Conseil d'administration**

Je soussigné(e)....., membre de l'association Lucien de Maleville, présente ma candidature aux élections du Conseil d'administration du 3 mai 2019.

Fait à .....le.....

Signature :

**BULLETIN D'INSCRIPTION à la manifestation du 3 mai 2019 au Château de Marqueyssac \***

Je soussigné(e)....., membre de l'association Lucien de Maleville,

- participera à l'Assemblée générale du 3 mai 2019.  
 ne participera pas à l'Assemblée générale du 3 mai 2019.

Fait à .....le.....

Signature :

\* Pour des raisons d'organisation, accès uniquement aux adhérents inscrits et à jour de cotisation.

*Lucien de Maleville*

L'Association

**BULLETIN D'ADHÉSION**

Depuis sa création en 2004, l'association Lucien de Maleville défend et fait connaître l'œuvre de l'artiste Lucien de Maleville auprès d'un public large, contribuant à la conservation et à la mise à jour d'un patrimoine artistique, historique et régional. Depuis 2017, elle s'est vue confier la gestion du fonds d'atelier de l'artiste, « un trésor d'émotions où l'on pourra puiser ».

En 2013, l'association a été **reconnue d'intérêt général** ce qui permet à ses adhérents de bénéficier d'une déduction fiscale sur les revenus imposables de 66 % des sommes versées à l'association (dons et cotisations incluses).

**COTISATION 2019**

M. Mme M. et Mme (rayer les mentions inutiles)

Nom \_\_\_\_\_

Prénom(s) \_\_\_\_\_

Adresse postale \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_

**Adhère(ons) à l'association Lucien de Maleville**

Cotisation simple : 25 € (soit 8,5 € après déduction)  Cotisation couple : 30 € (soit 10,20 € après déduction)

Don en soutien des actions d'intérêt général de l'association :

- 25 € soit 8,5 euros après déduction  100 € soit 34 euros après déduction  
 50 € soit 17 euros après déduction  Autre montant : \_\_\_\_\_ €

Le \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

**MODE DE RÉGLEMENT**

- chèque ci-joint d'un montant de \_\_\_\_\_ € à l'ordre de « Association Lucien de Maleville »  
 virement bancaire sur le compte de l'association  
BIC : SOGEFRPP / banque : 30003 agence : 01593 compte : 00037261332  
clé : 78  
IBAN : FR76 3000 3015 9300 0372 6133 278

Merci de retourner à : Association Lucien de Maleville – BP 12 – 24250 Domme  
Remise d'un reçu fiscal